

DEC151980DR20

Décision portant nomination de M. Alexandre BOBET aux fonctions de responsable du service des ressources humaines de la délégation régionale pour la circonscription Côte d'Azur et cessation de fonctions de M. Cristophe PELEGRY

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC140821DAJ du 28/02/2014 donnant délégation de signature à Mme Béatrice SAINT-CRICQ, déléguée régionale pour la circonscription Côte d'Azur notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu l'agrément du directeur des ressources humaines du 09 septembre 2015¹ ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Alexandre BOBET, ingénieur d'études, est nommé, à compter du 01/07/2015, responsable du service des ressources humaines de la délégation régionale pour la circonscription Côte d'Azur en remplacement de M. Cristophe PELEGRY, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Sophia Antipolis, le 09/09/2015

¹ Viser l'agrément correspondant : se référer à l'instruction INS910451SJUR du 15 octobre 1991 modifiée relative aux modalités de la constitution de l'équipe du(de la) délégué(e) régional(e), ou du(de la) délégué(e) régional(e) adjoint(e)

Pour le président et par délégation,
La déléguée régionale
Béatrice SAINT-CRICQ